

C'est un de ces nombreux projets routiers qui dormait dans les tiroirs de l'Administration depuis des dizaines d'années. C'est l'idée d'une déviation à 2x2 voies entre Saint-Hostien et Le Pertuis sur la RN88 (Haute-Loire). Imaginée dans les années 90, elle a été réactivée par L. Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur ses terres électorales. Elle a finalement été autorisée par la préfecture de Haute-Loire le 28 octobre 2020...



Un projet du passé...

Le projet de déviation de la RN88 a été pensé à l'époque du tout-voiture, au moment où l'aménagement et le sacro-saint désenclavement des territoires devaient passer par les grands axes routiers. Déclaré d'utilité publique en 97, il sort du chapeau à l'identique 23 ans plus tard, alors que la Déclaration d'Utilité Publique est caduque depuis 2007. Et ceci dans un contexte où crise climatique, disparition de la biodiversité, pollution de l'air, artificialisation des terres, et résilience alimentaire des territoires devraient être les principaux enjeux de l'action publique.



Déjà de nombreuses actions pour arrêter ce projet destructeur

Depuis le printemps 2020, un collectif est né « La Lutte des Sucs » : 3 manifestations le long de la RN 88, un rassemblement sur une ferme impactée, une réunion de concertation, des balades sur le tracé, une action contre la montée au Mézenc de Wauquiez, des vidéos, de nombreuses conférences de presse, des manifestations, des semis sur les terrains appartenant maintenant à l'Etat... Cette déviation étant injustifiée et les impacts environnementaux démesurés, 3 recours juridiques attaquent l'autorisation environnementale devant le juge administratif pour demander son annulation.

Les travaux de dégagement des emprises ont débutés début janvier 2021 malgré la neige et des températures négatives, parfois de nuit... Devant le constat de non-respect des prescriptions de l'arrêté d'autorisation environnementale, **FNE 43 a déposé plainte** auprès de l'Office Français de la Biodiversité mi-janvier 2021.

De nombreuses actions juridiques ont été réalisées. A l'heure actuelle (mars 2022), nous n'avons pas encore les réponses de la justice sur les 3 recours déposés auprès du tribunal administratif, apte à juger le bien fondé et la légalité de cette route. **Cela pourrait décider de l'abandon du projet.**

Encore se battre...

Déjà de nombreuses autres actions sont prévues... plantation de pommes de terre, entretien et concertation avec les habitants, défense des alternatives, conférences, concerts de soutien, événements militants, balades... et si les pelleteuses arrivent de nombreux autres types de lutte sont envisagés. On a besoin de vous...

Rejoignez la Lutte des Sucs !

STOP RN 88

**NON AU PROJET DE DÉVIATION
LE PERTUIS > ST-HOSTIEN**

POUR DES ALTERNATIVES CRÉDIBLES

POUR LES RIVERAINS, LES TERRES AGRICOLES,
LA BIODIVERSITÉ, LE CLIMAT, LES PAYSAGES,
LA RESSOURCE EN EAU, LA SÉCURITÉ...

LUTTE DES SUCS



laluttedessucs.noblogs.org



Un projet qui compromet l'avenir

Construire ces 10,7 km de route, c'est détruire 140 ha d'espaces naturels, forestiers et agricoles, 16 habitats d'intérêt communautaire, plus de **100 espèces protégées**. Cette déviation nécessite aussi le déplacement de plusieurs cours d'eau et traverse un périmètre de captage d'eau potable. Sans compter l'impact majeur d'une telle infrastructure dans un relief accidenté en moyenne montagne nécessitant **13 ouvrages d'art**, dont un viaduc de 300 m et plus de 3 millions de m³ de déblais... Elle impacterait pas moins de 29 fermes et condamne **80 ha de surface agricole**. Le tourisme de nature, les événements sportifs et l'accueil rural s'en verraient compromis.



Des impacts majeurs difficiles à justifier

La norme nationale qui justifie une 2x2 voies est 20 000 véhicules/jour, nous sommes ici à 14 000 avec l'espoir de voir baisser cette fréquentation. Statistiquement, l'actuelle RN88 sur ce tronçon ne présente **pas une dangerosité plus élevée que la moyenne** des routes du même type. Et le gain de temps annoncé sur les trajets des usagers est de **3 mn pour les voitures et 1 mn pour les poids lourds**... pour un investissement annoncé de 226,5 **millions d'€ d'argent public**, dont 87 % de la région pour une route nationale ! Ce prix va s'envoler pour certainement flirter avec les **600 Millions d'€** puisque les études n'étaient pas finalisées sur la nature des sols et leur hydrométrie (zone à glissement de terrain liée à l'argile et aux nombreuses sources). Il y aurait par ailleurs les surcoûts liés aux différentes mesures de l'Arrêté préfectoral, plus l'augmentation en 1 an d'au moins 30% en moyenne de tous les chantiers BTP en France...



Le cadre de vie des riverains de l'actuelle voirie se verrait bien sûr favorisé mais **plus d'habitants seraient impactés par le nouveau tracé**.

Une continuité à 2X2 voies entre Saint-Etienne et Le Puy-en-Velay voudrait justifier ces travaux, sauf que 2 viaducs sont encore à 2x1 voie...

Le développement économique et le désenclavement du Puy et de la Haute-Loire devraient donc passer par ce contournement sans aucune justification argumentée...

Des alternatives jamais étudiées

Dans son emballage électoraliste, la Région n'a pas pris la peine d'étudier pleinement la séquence Eviter-Réduire-Compenser.

En effet, « Eviter » compromettrait le tracé validé en 1997 et aurait dû permettre de remettre à plat globalement le projet au vu des enjeux actuels...

Faire baisser la fréquentation sur la RN 88 tout en améliorant la sécurité :

- Création d'une desserte cadencée en bus entre Yssingeaux et Le Puy
- Création de navettes bus des zones très peuplées vers les gares
- Création d'un aller/retour supplémentaire en train rapide Le Puy/Saint-Etienne
- Création de 2 gares de croisement supplémentaires pour permettre d'insérer les trains rapides
- Etablissement de liaisons directes Le Puy/Lyon
- Relance du FRET ferroviaire pour limiter les camions entre Lyon et Le Puy

Sécuriser l'existant et éviter embouteillages et pollution :

- Passage à 30 km/h pour la traversée des bourgs ?
- Une tranchée couverte sur la traversée du bourg du Pertuis ?
- Une mini déviation poids-lourds pour la traversée des 2 bourgs ?
- Sécuriser les passages piétons ?

Mais non, c'est le choix d'une autoroute gratuite à camion qui a été fait !

La RN88 devrait permettre de relier Lyon à Toulouse gratuitement et ainsi désengorger l'A7... mais en passant par la Haute-Loire et la Lozère...